

Date: 06.18.2021	
N°: 14.07	classement doc. original: STAV
AR le:	par:
DISTRIBUTION	
Pour traitement	Pour information
Délai	CTH HDU
Délai	JTi NGi
Délai	
☐ Courrier municipal ☐ Saisi OJ du: _____ ☐ Réviser à: _____	

Municipalité de la Commune de
Grandson
Hôtel de Ville
Rue Basse 57
Case postale 23
1422 Grandson

Epalinges, le 05.08.2021

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 21-VD-27748

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Municipalité de la Commune de Grandson
 Prélèvement du : 03.08.2021
 Date arrivée : 04.08.2021
 Effectué par : Monsieur A COELHO

ÉCHANTILLONS

21-94860 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57, 1422 Grandson
 21-94861 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
 21-94862 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
 21-94863 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
 21-94864 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 21-94860

Prélèvement du : 03.08.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 19.9 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-94861

Prélèvement du : 03.08.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 19.7 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-94862

Prélèvement du : 03.08.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 19.7 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-94863

Prélèvement du : 03.08.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 19.6 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-94864

Prélèvement du : 03.08.2021
Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 19.7 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

FC. 